

COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ECOLE N° 3

Mardi 20 juin 2026

Présents :

Enseignants : Mme Fougeanet (classe de PS-MS), Mme Legleye (classe de MS-GS), Mme Neuville (classe de CP), M. Clare (classe de CE1 et Direction), Mme Capelli (classe de CE2), Mme Paoli (classe de CE2-CM2), Mme Peschel (classe de CM2), Mme Da Costa (Classe ULIS)

Parents d'élèves Titulaires : M. Blanc Mathieu, Mme Bouysse Marion, Mme Laulagnet Alisson, , Mme Priem Sarah, Mme Rougé Virginie

Parents d'élèves Suppléants : M. Rispal Thibaut

Représentants de la municipalité : Mme Capy, Maire de Seilhac

DDEN : Mme Tournadre Maryse

Excusés : Mme Cerda, Inspectrice de l'Education Nationale Circonscription de Tulle-Vézère

Mme Barbereau Marie, enseignante classe de CM1

Mme Bergaud Marie, complément de Service classe de CE1

Mme Marais Gwenaëlle, enseignante remplaçante

Parents d'élèves Titulaires excusés : Mme Meilhac Sandrine, M. Miel Xavier, Mme Mons Mélanie

La séance est ouverte à 18h30.

Ordre du jour :

- Lecture et approbation du compte-rendu du conseil d'école du mardi 3 mars 2026.
- Prévision des effectifs, organisation pédagogique et répartition des élèves pour la rentrée scolaire 2026.
- Bilan annuel des projets de classe, sorties culturelles, rencontres sportives.
- Validation de la liste du matériel scolaire demandé aux parents pour la rentrée 2026.
- Bilan financier annuel de l'association USEP de l'école et validation de la cotisation annuelle demandée aux parents pour la rentrée 2026.
- Questions diverses émanant des représentants de parents d'élèves.

1. Lecture et approbation du compte-rendu du Conseil d'Ecole du 3 mars 2026

Le second conseil d'école de l'année scolaire 2025-2026 avait été réuni de manière anticipée pour mettre au vote l'organisation du temps scolaire à la rentrée 2026 (Point numéro 3).

La Mairie de Seilhac a été destinataire d'un courrier en date du 8 juin 2026. Ce courrier émanant de la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale de la Corrèze stipule que la commune de Seilhac est autorisée à conserver les modalités de fonctionnement actuelles pour la rentrée scolaire 2026.

Les horaires restent donc inchangés pour la rentrée 2026 : 8h30 -11h30 / 13h00 – 16h00 sur quatre jours lundi, mardi, jeudi et vendredi.

Un bilan des effectifs dressés à l'occasion de ce second conseil d'école laissait à penser que l'école pourrait se voir reprendre un poste enseignant pour la rentrée 2026.

La prévision d'inscriptions d'élèves de Petite Section était de 7 élèves pour l'année scolaire 2026 – 2027 (Source : Table annuelle des actes de naissance de la commune de Seilhac du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023). Par ajustement cette prévision avait été portée à 10 / 12 élèves en prenant en compte les éventuels enfants qui arriveraient sur la commune de Seilhac. Les prévisions se sont révélées juste puisque l'école a inscrit 12 nouveaux élèves qui feront leur première rentrée, auxquels s'ajoute l'élève de TPS scolarisée en janvier 2026.

Mme Cerda, inspectrice de l'Education Nationale a rencontré Madame Le Maire en Mai 2026 afin de lui confirmer la fermeture d'une classe pour la rentrée 2026. C'est donc Mme Paoli, qui quittera l'école de Seilhac pour rejoindre l'équipe enseignante de l'école de Saint-Mexant.

Le compte-rendu du précédent conseil d'école est approuvé à l'unanimité des membres de droit.

2. Prévisions des effectifs, organisation pédagogique et répartition des élèves pour la rentrée scolaire 2025 – 2026.

En juin 2026 : 153 élèves

	TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	ULIS	Total élèves par Cycle
Maternelle Cycle 1	1	10	8								42
			8	15							
Elémentaire Cycle 2					18						58
						19				1	
Elémentaire Cycle 3								17			53
								5	5	10	
									16		

En septembre 2026 : 147 élèves

Moyenne : 147 élèves pour 7 classes = 21 élèves par classe

	TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	ULIS	Total élève par Cycle
Maternelle Cycle 1		13	11								41 élèves Moyenne 20,5 élèves / classe
				17							
Elémentaire Cycle 2					15						53 élèves Moyenne 18 élèves / classe
						19					
							19				
Elémentaire Cycle 3								18			41 élèves Moyenne 20,5 élèves / classe
									23		
Dispositif ULIS										12	12 élèves

Le constat d'une baisse démographique généralisée est évident. Pour rappel l'école comptait plus de 190 élèves en 2019.

L'effectif de 147 pour la rentrée 2026 s'entend avec la présence au sein de l'établissement du dispositif ULIS qui compte 12 élèves, tous hors-commune, de même que 6 élèves de la structure d'accueil « Les Grillons ».

Les perspectives pour l'année scolaire 2027 -2028, laissent penser à une nouvelle baisse significative avec le départ de 23 élèves de CM2 en classe de Sixième et seulement 5 naissances enregistrées en 2024 pour la commune de Seilhac contre 7 enfants nés en 2023.

3. Bilan annuel des projets de classe, sorties culturelles, rencontres sportives.

Médiathèque de Seilhac

Périodes 1 à 5 :

- **Mai 2026** : vote pour « **Le Prix des Incorruptibles 2026** » auquel participent les classes de cycle 2 (CP, CE2, classe ULIS) et de cycle 3 (CM1 et CM2). Pour rappel, tout au long de l'année les classes ont lu des albums et des livres de littérature de jeunesse sélectionnés par les Incorruptibles pour l'année scolaire 2025-2026.
- Pour les maternelles : vote pour « **Le prix de l'album jeunesse 2026** ».

Théâtre L'Empreinte de Tulle

Comme chaque année, la communauté d'agglomération de Tulle offre un spectacle à chacune des classes (entrée et transport).

Classes de Maternelle

- **Vendredi 6 février 2026 à 10h00** : spectacle « **Le murmure des songes** » au théâtre de Tulle.

Classes du CP au CE2 :

- **Vendredi 9 janvier 2026 à 14h00** : spectacle « **La danse des tarentules** » au Théâtre de Tulle.

Classes de CM1, CM1-CM2 et CM2 :

- **Vendredi 3 avril 2026 à 14h00** : spectacle « **Le petit Chaperon rouge** » au théâtre de Tulle.

Séances de natation

Après une interruption d'une année du fait des travaux engagés au Centre Aquarécréatif de Tulle, les séances de natation scolaire ont repris pour l'année scolaire 2025 – 2026 selon les mêmes modalités d'apprentissage que lors de l'année scolaire 2023-2024.

L'activité est désormais organisée à raison d'**une séance par jour (4 séances / semaine) pendant 2 semaines** (dit "apprentissage massé" soient 8 séances au total) et ceci pour tous les niveaux de classes, de la GS au CM2. Les créneaux associent 2 classes en simultané pour une durée de 35 à 40 min dans l'eau.

Deux classes n'ont pas été à la piscine en début d'année scolaire. Elles y ont été du **22 mai au 5 juin 2026 (matin)** pour les élèves de Grande-Section de la classe de MS-GS et la classe de CE2

Rencontres sportives USEP

Période 3 :

- **Activités gymniques** pour les élèves de **PS-MS** et **MS-GS** à Lagraulière le **mardi 13 janvier 2026** (après-midi).
- **Escrime à l'école en 6 séances lors des mois de janvier et février 2026** pour les élèves de **CE2**.

Période 4 :

- **Danses traditionnelles** : « Bal » à Tulle le **jeudi 5 mars 2026** pour les élèves des classes de **MS-GS, CP, CE1, CE2 et CM2**.
- **Jeux d'opposition** pour les élèves de **PS-MS** et **MS-GS** à Seilhac le **mardi 17 mars 2025** (après-midi).
- **Jeux collectifs / Orientation** au Lac de Seilhac le **mardi 24 mars 2026** (journée) : **CP, CE1 et CE2**

Période 5 :

- **Orientation** à Sédières le **21 avril 2026** pour les élèves des classes de **CM1-CM2 et CM2**.
- **Initiation au rugby** pour les élèves des classes de **CM1 et CM2**. Une rencontre interclasse est prévue la semaine prochaine. La question de son maintien sera questionnée en fonction de la météo)
- **Rencontre multi-activités** pour les élèves de **PS-MS, MS-GS** à Saint-Jal le **mardi 9 juin 2026** (matin + pique-nique).
- **ANNULATION en raison du mauvais temps de la Rencontre athlétisme** au stade de Naves pour les élèves de **CM1 le jeudi 4 juin 2026** (journée).

- **Rencontre athlétisme** au stade de Saint-Clément pour les élèves de **CP, CE1 et CE2** le **mardi 9 juin 2026** (journée).
- **Rencontre athlétisme des CM2** au collège de Seilhac dans le cadre de la liaison **CM2 – 6^{ème}** le **mardi 2 juin 2026** (journée).
- **Initiation à la pétanque** pour les élèves de **CM1 et CM2** en **mai / juin 2026**. La rencontre départementale prévue à Ussac le mardi 23 juin 2026 **a été annulée** en raison de la canicule.

« **Petits Champions de la Lecture** »

Les élèves des classes de CM1 et CM1 - CM2 ont participé au concours « Les Petit Champion de la Lecture » dans le cadre de la semaine de la Lecture. Tout au long du premier semestre, les élèves se sont entraînés à la lecture à voix haute à partir de divers passages des livres étudiés en classe.

Le projet a été finalisé par une lecture en public avec un jury le **vendredi 23 janvier 2026** dans la salle Cerou de la Mairie de Seilhac. Cet événement ouvert au public était inscrit à l'agenda de la Médiathèque de Seilhac.

La lecture et plus particulièrement la fluence est l'un des deux axes choisis par l'école dans l'avenant au projet d'école pour l'année scolaire 2025 – 2026 qui a reçu un avis favorable en date du 11 et 13 février 2026 de la part du Directeur Académique M. Franck Cutillas ainsi que de Mme Cerda, Inspectrice de l'Education Nationale de la circonscription de Tulle-Vézère.

« **Animation Tulle Agglo sur le tri des déchets** »

La classe de CE2 a bénéficié d'une intervention intitulée « De la matière première à l'objet recyclé » le **mardi 30 septembre 2025**.

Les classes de Maternelle ont bénéficié d'une animation en classe portant sur le tri des déchets le **jeudi 9 octobre 2025**.

Les classes de CP et de CE1 ont bénéficié d'une animation en classe portant sur le tri des déchets le **jeudi 8 janvier 2026**.

« **Permis Piéton avec la Gendarmerie de Seilhac** »

Les élèves de CE2 ont bénéficié cette année encore d'une préparation au permis piéton par la gendarmerie de Seilhac. L'objectif de ce dispositif est de responsabiliser les enfants de CE2 en leur faisant prendre conscience qu'ils sont plus exposés que les adultes et qu'ils doivent développer des réflexes de précaution spécifiques.

Cette intervention de 40 minutes a été réalisée par une gendarme de Seilhac le **mardi 13 janvier 2026** pour faire prendre conscience du danger et motiver les enfants à passer leur « Permis piéton ». L'enseignante a ensuite pris le relais et a formé les enfants pendant quatre séances de 30 minutes.

La gendarme est intervenue à nouveau le **mardi 3 février 2026** pour faire passer un test aux enfants au moyen d'un questionnaire à choix multiples. Tous les élèves de CE2 ont obtenu leur permis piéton.

Projet « EcoPousse »

Ce projet a été proposé à l'école via la Mairie de Seilhac. Il s'agit d'un programme complet de sensibilisation à la transition écologique. Il vise à donner aux élèves les clés pour comprendre les enjeux environnementaux, et leur permettre d'agir à leur échelle pour réaliser des économies d'énergie.

Ces animations contribuent à rendre les enfants acteurs et ambassadeurs de la transition énergétique, dans leur établissement et leur foyer.

Trois ateliers de sensibilisation sont proposés aux élèves de CM2 (avec les élèves de CM2 de la classe de CM1-CM2) : le 8 décembre 2025 « A la découverte des énergies et des écocgestes », le 27 janvier 2026 « Les appareils électriques » et le 16 mars 2026 « La biodiversité et la pollution ».

Le module d'apprentissage sera finalisé par la participation à un concours dont l'enjeu est la réalisation d'une BD sur le thème « Que ferais-tu pour sauver la Planète ? »

« Projet Education à l'environnement : Sensibilisation sur les milieux aquatiques avec la Maison de l'Eau et de la Pêche »

Un parcours de sensibilisation a été défini pour les 6 classes de niveau élémentaire :

- **le mardi 20 janvier 2026 (après-midi)** les élèves de CM2 ont bénéficié d'une animation sur « Les usages de l'eau ». Il s'agissait de faire prendre conscience aux enfants des impacts des activités humaines sur la qualité de l'eau et la vie aquatique.

- **le jeudi 22 janvier 2026 (matin)**, les élèves de la classe de CE1 ont bénéficié d'une animation sur le cycle de l'eau, intitulée « De la mer aux sources ».

- **le jeudi 22 janvier 2026 (après-midi)**, les élèves de la classe de CM1 ont bénéficié d'une animation sur « La qualité de l'eau ». Il s'agissait de faire prendre conscience aux enfants des impacts des activités humaines sur la qualité de l'eau et la vie aquatique.

- **le vendredi 12 juin 2026**, les élèves de CP et de CE2 se sont rendus au lac de pêche de Seilhac pour une découverte du milieu aquatique au travers d'une activité de pêche. La classe de CP pêchera le matin et la classe de CM2 l'après-midi. Un pique-nique sera organisé sur place pour agrémenter cette journée.

« Serious Game Mathématiques »

Le Serious Game mathématiques est une sorte d'escape game qui consiste à résoudre une énigme mathématique par la mise en jeu de compétences mathématiques. L'activité s'articule autour d'un scénario vidéo-ludique

Les élèves des classes de l'élémentaire participeront à cet « escape game » dans le cadre de la semaine des mathématiques qui se déroule en mars 2026.

Cette semaine a pour objectifs de proposer une image actuelle, vivante et attractive des mathématiques, elle permet de faire une focale sur les mathématiques et plus particulièrement la résolution de problèmes.

La résolution de problème est l'un des deux axes choisis par l'école dans l'avenant au projet d'école pour l'année scolaire 2025 – 2026 qui a reçu un avis favorable en date du 11 et 13 février 2026 de la part du Directeur Académique M. Franck Cutillas ainsi que de Mme Cerda, Inspectrice de l'Education Nationale de la circonscription de Tulle-Vézère.

« Coquelicontes »

Comme l'année scolaire dernière, les élèves de l'école de Seilhac bénéficieront d'un spectacle animé par un conteur. Cela a été une nouvelle fois rendu possible grâce au financement de l'Association des Parents d'Elèves ainsi qu'au partenariat avec la médiathèque de Seilhac.

Nous recevrons dans la salle Cerou de la Mairie le conteur Victor Cova Corréa, le **jeudi 21 mai 2026** à 10h00 et 14h00, avec le spectacle « *Chi qui et Gavilán et la besace de Thémistocle* ».

« Sorties de fin d'année scolaire »

Sortie à « La ferme pédagogique de Brossard »

Classes concernées : Classes de PS-MS et MS-GS

Date : mardi 19 mai 2026

Horaires : départ : 8h45 et retour pour 16h30 à l'école

Activités : Visite de la ferme et de ses animaux, atelier « pain » pour la classe de PS-MS et atelier « potager » pour la classe de MS-GS.

Financement : coût de la sortie par élève : 22 €

L'association des parents d'élèves de Seilhac et l'association USEP de l'école paient l'intégralité du coût de cette sortie scolaire de fin d'année.

Sortie scolaire au « Volcan de Lemptegy »

Classes concernées : toutes les classes de l'Elémentaire du CP au CM2

Date : lundi 15 juin 2026

Horaires : départ : 8h30 de l'école / retour : 17h00 à l'école

Elèves concernés : toutes les classe de l'Elémentaire

Activités : Visite du volcan avec atelier « Un puy d'histoire » pour les élèves de Cycle 2 et atelier « Enquête à Lemptegy » pour les élèves de Cycle 3. Parcours immersif et Cinémas dynamiques ...

Financement : coût de la sortie par élève : 28 €

L'association des parents d'élèves de Seilhac et l'Association USEP de l'école paieront l'intégralité du coût de cette sortie de fin d'année.

Monsieur Clare remercie l'APE pour les nombreuses actions qui ont eu lieu tout au long de l'année scolaire. L'équipe enseignante salue la qualité de la relation qui tout au long de l'année a permis d'envisager la sortie de toutes les classes au cinéma en décembre, la participation à Coquelicot en mai et les sorties de fin d'année en mai et juin 2026.

L'équipe est unanime pour dire que la Fête de l'école était une vraie réussite et un beau moment de partage.

Monsieur Rispal, élu au Conseil d'école mais aussi président de l'APE rappelle que des membres historiques quittent en cette fin d'année l'APE du fait du passage en classe de Sixième de leur enfant et invite les parents qui souhaiteraient participer à l'APE dès la rentrée prochaine à se manifester.

M. Rispal profitera des réunions de classe à la rentrée pour faire connaître les actions de l'APE et ainsi susciter l'engagement de nouveaux parents.

4. Validation de la liste du matériel scolaire demandé aux parents pour la rentrée 2026.

Monsieur Clare présente les listes du matériel demandé pour chacun des niveaux de classe pour la rentrée 2026. Les listes ont pu être réduites du fait d'une augmentation significative de la dotation scolaire qui est portée par élève à 70 € contre 53 € pour les années scolaires précédentes.

Monsieur Clare salue cet effort de la mairie de Seilhac. Cela a également permis de faire l'acquisition de plusieurs fichiers de travail par élèves qui jusqu'alors travaillaient souvent sur des photocopies.

Les listes étant quasiment réduites au petit matériel de la trousse, M. Clare précise qu'une vigilance particulière doit être accordée par les parents au renouvellement régulier de ce matériel. Les enseignants sont quotidiennement obligés de fournir du matériel aux élèves, ce qui a un coût très élevé au final et qui pénalise les budgets alloués à chacune des classes.

Monsieur Clare profite de l'occasion pour remercier la Mairie qui assurera le renouvellement de l'équipement informatique de la classe ULIS (ou CM1) qui sera dotée d'un écran multimédia de dernière génération en remplacement du TBI « victimes de l'obsolescence programmée ».

M. Clare profite également de ce conseil pour remercier la Mairie pour l'augmentation du budget transport qui augmente de 500 € annuel. Porté à 2000 € il permettra d'envisager plus sereinement les sorties culturelles et sportives des classes dès la rentrée 2026.

4. Bilan financier annuel de l'association USEP de l'école et validation de la cotisation annuelle demandée aux parents pour la rentrée 2025.

Mme Capelli, trésorière de l'association USEP de l'école primaire de Seilhac dresse le bilan financier en cette fin d'année scolaire 2025 – 2026.

L'achat des licences USEP pour l'ensemble des élèves a coûté 864.92 €. Monsieur Clare explique que comme chaque année, les licences sportives sont entièrement financées par l'Association USEP de l'école de Seilhac. Cette année la vente des billets de tombola a rapporté 256.50 € contre 459 € l'année scolaire précédente. L'association a donc engagé 608.42 € de ses fonds propres afin de permettre aux élèves de participer à l'ensemble des activités sportives proposées par l'USEP. Sans l'achat des licences, l'école ne pourrait participer à toutes ces rencontres.

Monsieur Clare rappelle que les seules entrées financières de l'association USEP de l'école sont la tombola de début d'année pour laquelle l'école conserve 25 %, et la vente des photos scolaires en fin d'année scolaire pour laquelle l'école garde environ 25 % du montant des ventes. Cette année, la vente des photos devrait rapporter environ 900 € à l'école.

La somme restante après l'achat des licences sportives a été dépensée pour la rémunération des intervenants extérieurs lors des formations sportives (escrime), pour le financement des animations et des « journées pêche » par la Maison de l'Eau et de la Pêche 19, les transports et les animations des sorties scolaires de fin d'année, mais aussi pour compléter le coût de la collation des élèves de maternelle ainsi que le petit matériel des classes ...

En raison des coûts sans cesse croissants du transport, des entrées et ateliers pédagogiques réalisés lors des sorties, l'école se voit dans l'obligation de maintenir une participation annuelle des familles à hauteur de 10 € afin de pérenniser les sorties et activités traditionnellement prévues chaque année.

Cette participation des parents avait été mise en œuvre après validation du conseil d'école du 14 novembre 2023. Elle est reconduite pour l'année scolaire 2026 – 2027 avec un montant identique de 10 €.

Toutes les factures n'ayant pas été acquittées à la date du conseil, un bilan comptable définitif sera réalisé à l'occasion du premier conseil d'école de l'année scolaire 2026 – 2027.

PONTS SUPPLEMENTAIRE NON-INSCRIT A L'ORDRE DU JOUR

➤ Mise en œuvre du vote électronique à la rentrée 2026

Monsieur Clare porte à la connaissance des membres du conseil d'école un point sur la mise en place

possible du vote électronique dès l'année scolaire prochaine pour organiser les élections de parents d'élèves. Dans l'hypothèse où une solution serait proposée par la DSDEN de la Corrèze (solutions en cours d'étude pour conformité RGPD), il appartient en effet au directeur de consulter préalablement les membres du conseil sur ce usage potentiel du vote numérique.

Les membres du conseil valident cette possibilité et soulignent qu'il s'agirait d'une solution écologiquement plus intéressante au vu de la quantité de papier nécessaire chaque année pour l'organisation des élections.

5. Questions émanant des représentants des Parents d'Elèves

L'ensemble des parents de l'école a été destinataire en juin de la part des représentants élus d'un questionnaire intitulé « Vie de l'école ». Le mail a été envoyé via la boîte mail de l'école. Un mail de rappel a été fait à la demande des élus.

Chers parents,

Afin de mieux représenter l'ensemble des familles lors du prochain Conseil d'école, les représentants des parents d'élèves souhaitent recueillir votre avis sur différents aspects de la vie de notre école : climat scolaire, communication avec les familles, enseignement, projets pédagogiques, organisation pratique et bien-être des enfants.

Nous vous invitons à répondre à un questionnaire entièrement anonyme. Il ne vous prendra pas plus de 5 minutes.

Cette démarche a pour objectif de mettre en lumière les points forts de notre école, mais également d'identifier les éventuelles pistes d'amélioration. Il ne s'agit pas d'évaluer individuellement les enseignants ou le personnel, mais de recueillir le ressenti des familles sur le fonctionnement global de l'école.

Plus nous recevrons de réponses, plus les résultats seront représentatifs des attentes et des expériences vécues par les familles de nos 155 élèves. Chaque participation contribuera à enrichir les échanges et à faire remonter des propositions constructives dans l'intérêt de tous les enfants.

Les réponses resteront strictement anonymes. Les résultats seront analysés par les représentants des parents d'élèves et présentés de manière synthétique et globale lors du dernier Conseil d'école de l'année.

Nous vous remercions sincèrement pour le temps que vous consacrerez à cette consultation et pour votre implication dans la vie de l'école.

Merci de répondre avant le **mardi 16 juin**.

Lien vers le questionnaire : [Questionnaire de vie à l'école](#)

Bien cordialement,

Les représentants des parents d'élèves

Mme Bouysse fait la synthèse en cinq questions :

Un compte-rendu rédigé par les membres élus sera diffusé prochainement aux parents.

1) Gestion des conflits et prévention du harcèlement

Comment l'école et la mairie peuvent-elles clarifier ensemble les procédures de gestion des conflits et du harcèlement, afin que les familles comprennent qui intervient, quand et comment ?

Monsieur Clare fera la demande auprès de la DSDEN pour qu'une réunion d'information puisse être proposée à l'ensemble des parents par Madame Viguié, référente « harcèlement ». Une information sera faite dès que l'école disposera des éléments nécessaires.

2) Surveillance et sécurité sur les temps scolaires et périscolaires

Quelles mesures sont actuellement en place pour assurer la surveillance des temps de cour, à la cantine et à la garderie, et quelles évolutions sont envisagées pour renforcer la sécurité et la qualité d'encadrement ?

3) Communication école ↔ parents ↔ mairie

Comment harmoniser et simplifier la communication entre enseignants, parents et mairie, tout en respectant les contraintes de chacun ?

Une réflexion est à mener quant à la diffusion via le mail de l'école. En effet les mails de l'ALSH (en début d'année), de l'APE et des parents élus sont diffusés via la boîte mail de l'école. Ce qui peut occasionner en certaines périodes un nombre de mails conséquent.

4) Organisation et qualité du périscolaire (cantine, garderie, ALSH)

Quelles actions la mairie prévoit-elle pour améliorer l'encadrement, la formation du personnel et l'ambiance des temps périscolaires, notamment à la cantine et à la garderie ?

Madame Le Maire prend note du bilan qu'elle partage, considérant qu'il s'agit là du bilan des années précédentes.

Une vaste réflexion est engagée afin de repenser la manière de prendre en charge globalement le dossier « Petite Enfance » sur la commune de Seilhac.

Une réunion sera programmée à la rentrée scolaire 2026 afin d'engager une réflexion globale et structurante avec tous les intervenants qui gèrent les différents temps de « la journée de l'enfant ».

Mme Le Maire porte à la connaissance du conseil que le fonctionnement de l'ALSH pour les mois de juillet et août a été repensé et que la mairie réfléchit également activement à des changements majeurs quant à la gestion de la restauration et du temps de la pause méridienne pour les élèves de maternelle ainsi que pour les élèves à besoins particuliers.

5) Projets pédagogiques, sorties et voyages scolaires

Comment l'école envisage-t-elle de maintenir ou développer les projets pédagogiques, les sorties et les voyages scolaires, et quelles sont les contraintes (budget, organisation, sécurité) à partager avec les familles ?

Mme Neuville et Monsieur Clare font savoir qu'ils envisagent un court séjour pour les classes de CP et CE1 à Bugeat pour la fin d'année scolaire 2026 – 2027.

L'école déposera sa candidature auprès de l'USEP pour « Mon premier séjour ». Des précisions seront apportées à l'occasion du premier conseil d'école de l'année scolaire prochaine.

Le conseil se termine à 20h30

Compte-rendu rédigé par Monsieur Clare, directeur de l'école primaire de Seilhac.

Signatures

Le représentant des parents d'élèves



Marion Bouysse

Le Directeur

ÉCOLE PRIMAIRE DE SEILHAC
AVENUE JEAN VINATIER
10700-SEILHAC
TEL: 05 55 27 00 20

